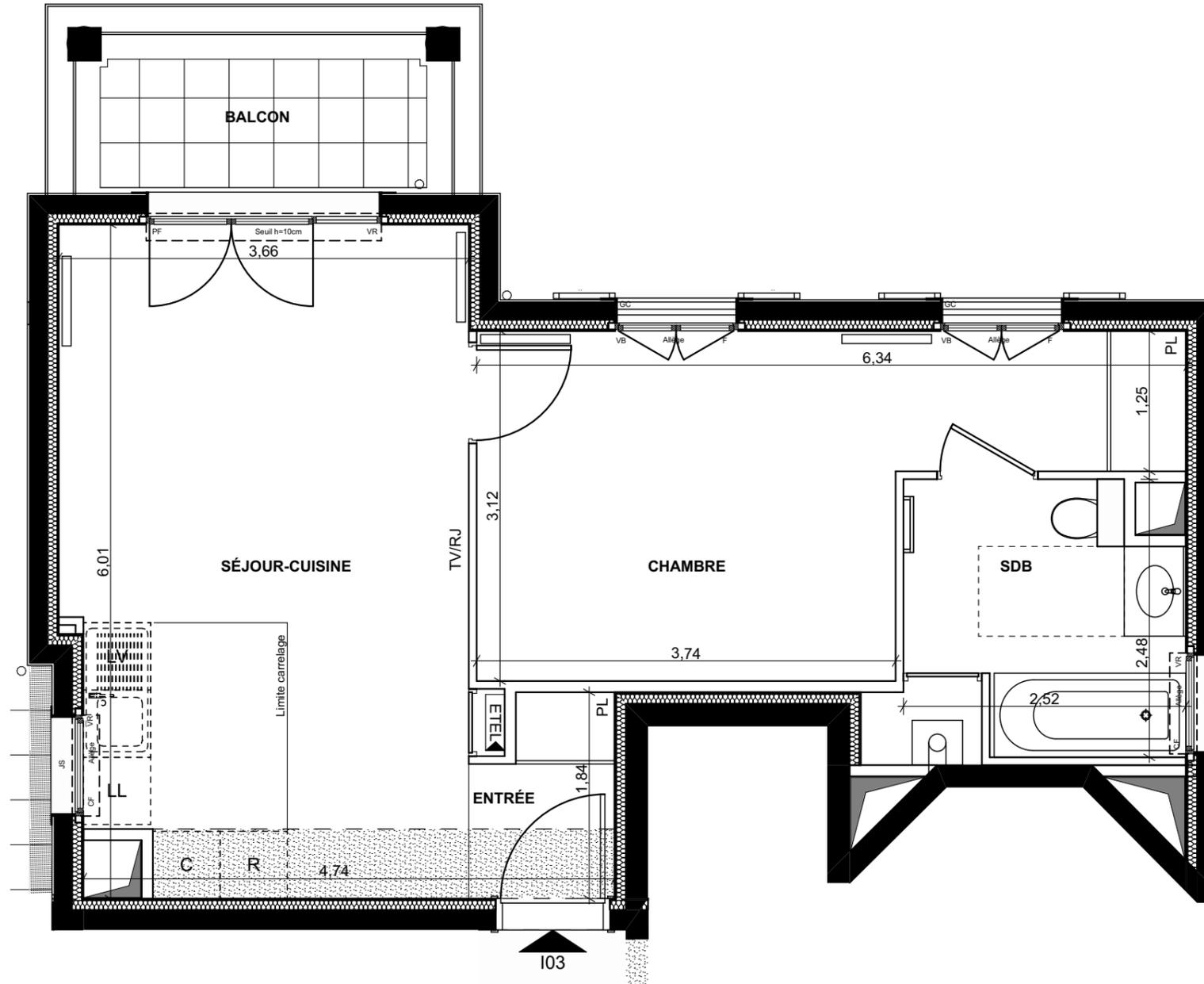


BÂTIMENT I
APPARTEMENT 2 PIÈCES
n° 103 au Rez-de-chaussée



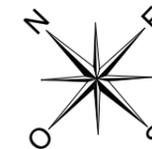
ENTRÉE	2,12
SÉJOUR-CUISINE	21,06
CHAMBRE	14,91
SDB	6,17
SURFACE TOTALE HABITABLE :	44,26 m²
BALCON	3,75

SURFACE TOTALE PRIVATIVE : 48,01 m²

LÉGENDE	
F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte-fenêtre	LV : Lave-vaisselle
CF : Chassis fixe	LL : Lave-linge
JS : Jour de souffrance	C : Cuisson
VR : Volet roulant	Pl : Placard
VB : Volet battant	TV/RJ : Prise RJ45
ST : Store	
OB : Oeil de Boeuf	
GC : Garde-corps	
SOFF : Soffite / faux-plafond	
EDEL : Tableau électrique	

Indice : 6 23 JUILLET 2018

Échelle : 0m 0.5 1 2



SÉRIE NOTAIRE

Nota : les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.